



Bruxelles, le 9 juillet 2021
(OR. en)

10538/21

LIMITE

INF 213
API 119

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	8801/21; 8802/21
Objet:	Accès du public aux documents - Demande confirmative n° 22/c/01/21

1. À la suite de la consultation écrite lancée le 5 juillet 2021 et qui a pris fin le 9 juillet 2021, le groupe "Information" a marqué son accord sur le projet de réponse du Conseil à la demande confirmative visée en objet (dont le texte figure dans le document 8802/21), toutes les délégations ayant voté pour.
2. Le Comité des représentants permanents est donc invité à suggérer que, lors de sa prochaine session, le Conseil:
 - approuve, en point "A" de son ordre du jour, le projet de réponse figurant dans le document 8802/21;
 - décide de rendre public le résultat du vote;
 - décide, conformément à l'article 12, paragraphe 1, premier alinéa, du règlement intérieur du Conseil et à l'article 1^{er} de la décision (UE) 2021/454 du Conseil, que le Conseil recoure à la procédure écrite pour l'adoption des documents susmentionnés si, en raison des circonstances liées à la COVID-19, aucune session du Conseil ne devait se tenir avant le 19 juillet 2021.